

Conseil municipal de Lentillac du Causse
**PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAORDINAIRE
du 14 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze octobre à vingt heures trente, les conseillers municipaux de la commune de Lentillac du Causse se sont réunis en session extraordinaire sous la présidence de Françoise LAPERGUE, Maire

Date de convocation : 10/10/2024

Présents : Françoise LAPERGUE - Christian ROUQUIE – Jean-Louis DELPECH —

Absents excusés : Aurélie POUJADE pouvoir à Françoise LAPERGUE

Absents : Guilhem BOUCHER -

Secrétaire de séance : Christian ROUQUIE

Madame le Maire constate que la majorité des membres du Conseil Municipal est présente ou représentée et que ce dernier peut valablement délibérer.

Vente du terrain communal :

Madame le maire a recontacté Mr et Mme BREANT pour la visite du dernier terrain communal qui est en vente.

Mr et Mme BREANT proposent au Conseil d'acquérir le terrain N° 4 pour un prix fixé à 11000 € (onze mille euros) pour les parcelles 1148 et 1149 sur 1920 M2 dont 760 M2 constructible.

La vente pourrait être conclue avant la fin d'année. Une promesse de vente sera établie chez le notaire.

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité,

La vente su terrain n° 4 à Mr et Mme BREANT Valery pour 11000€

Et autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à cette vente.

La séance est levée à 9h10.

**Le secrétaire de séance
Christian ROUQUIE**

**Le Maire
Françoise LAPERGUE**

